

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 14 AOUT 1919

G.-E. DION, Administrateur

Aux soldats de l'Acadie

A notre dernier Congrès plénier, tenu à Tignish, un Comité de Colonisation, d'Agriculture et de Rapatriement fut nommé, composé de Mgr Richard, de M. l'Abbé J. V. Gaudet, du Dr Fred A. Richard, de l'inspecteur d'écoles Chs Hébert et du sénateur Pascal Poirier.

Ce Comité se mit immédiatement à l'œuvre et commença une campagne de prélèvement de fonds pour aider à l'établissement de nouvelles colonies au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. La guerre interrompit les travaux, mais le projet ne fut pas abandonné.

Le même Comité, reconstitué, M. l'Abbé Sormany remplaçant Mgr Richard, s'est réuni la semaine dernière, et a résolu de reprendre sa campagne en faveur de la Colonisation; mais, cette fois-ci, plus particulièrement au bénéfice de nos soldats de retour du front.

Le gouvernement fédéral, d'accord avec les gouvernements provinciaux, offre, comme tout le monde le sait, de très grands avantages aux soldats qui voudront s'établir sur les terres, soit neuves, soit défrichées, abandonnées ou hypothéquées.

A tout soldat qui veut sérieusement s'établir et qui fournit des garanties suffisantes en connaissances agricoles, le gouvernement fédéral offre d'avancer jusqu'à concurrence de \$4,500 en argent, pour l'achat d'une terre; de \$2,000 pour l'achat d'attelage et de bétail et de \$1,000 pour la construction de maison et de grange, le tout à 3 pour cent d'intérêt.

Une Commission officielle a été nommée, pour chaque province, qui se chargera de l'examen des terres que le soldat veut acheter, et qui lui procurera, au prix du gros, les articles essentiels dont il aura besoin.

Je ne mentionne ici que les traits principaux. Il y a plusieurs autres détails, moins importants, dans la loi, que le colon devra connaître.

L'appoint du gouvernement du Nouveau-Brunswick, consiste dans l'octroi gratuit d'une terre en bois debout de 100 arpents, le bois compris, aux conditions de bonne foi et de connaissances suffisantes en agriculture exigées du candidat par le gouvernement fédéral. Il offre, en outre, gratuitement, aux soldats blessés et incapables de cultiver une grande ferme, de 10 à 20 arpents de terre, à proximité d'une ville pour y faire du jardinage ou du "truck farming".

Afin de faciliter aux soldats les moyens de se bien renseigner et de se prévaloir plus facilement des avances de l'un et de l'autre gouvernement, le Comité de Colonisation, d'Agriculture et de Rapatriement se met entièrement à leur disposition. Lettres et communications devront être adressées à M. l'Abbé J. V. Gaudet, Ste-Anne, Co. de Kent, N. B. M. l'Abbé Gaudet, aumônier du 165e Bataillon, a consenti à représenter le Comité de Colonisation et à se faire plus particulièrement l'intermédiaire entre le soldat et les deux gouvernements.

La loi est pour tout le monde, sans distinction d'origine, ni de nationalité. Le Comité offre, également, ses services à tout le monde; mais son objet plus particulièrement immédiat est le placement du soldat acadien.

Sauf ratification par la Commission, chaque soldat peut et doit lui-même se choisir une terre, soit dans sa province, s'il en trouve une, ou ailleurs.

Il serait peut-être désirable que les soldats d'une même paroisse, voire d'un même comté, se réunissent par groupes, aux fins de prendre des concessions de terres en bois debout appartenant à la couronne. Il en existe encore beaucoup et d'excellentes, plus particulièrement le long du chemin qui va de Moncton à Edmundston et celui qui relie Campbellton et St-Léonard.

Pour le choix et l'obtention de ces dernières "grants", les services de M. l'Abbé Gaudet peuvent être très précieux. Que tout soldat qui veut s'établir et fonder une famille regarde autour de lui, se choisisse une terre, et le gouvernement lui fournira les moyens de l'acheter et de la mettre en valeur.

Ici, comme en tout ce qui concerne le bien-être des Acadiens, Messieurs les Curés peuvent, s'ils le veulent bien, être d'un puissant secours et assurer la réussite de l'œuvre de colonisation que nous proposons. L'occasion est unique. Ce serait un crime contre la nation de la laisser passer.

Pour le Comité,
PASCAL POIRIER, Président.

Shédiac N. B.,
28 juillet, 1919.

Lisez "Le Madawaska"

Choses et Autres

La Progrès du Golfe.

Un collaborateur du "Progrès du Golfe" me fait avec une ironie mordante, le reproche d'avoir nommé dans la liste des journaux que je conseillais à mes lecteurs de lire, le "Progrès du Golfe" et la... "Croix".

Il est loin dit-il de se réjouir de ce compagnon.

J'ignore les raisons qui le font parler ainsi, mais pour ma part, je crois, sans vouloir blesser le collaborateur du "Progrès du Golfe", que le "Croix" de M. Joseph Bégin figure parmi nos premiers bons journaux canadiens français catholiques, et c'est un peu la raison qui me l'a fait nommer bien avant le petit "Progrès du Golfe". Bien souvent les vieilles inimitiés empêchent la pratique des belles vertus de charité et d'amour du prochain.

Le Collaborateur du "Progrès du Golfe" semble ignorer le grand commandement de Notre Seigneur qui nous enseigne l'amour du prochain comme nous même.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que je remarque ces choses dans les chroniques du collaborateur du "Progrès du Golfe", mais aujourd'hui comme il m'attaque personnellement, j'aime à lui dire ma façon de penser.

Qu'il me permette de lui dire encore que la remarque qu'il fait à propos de l'erreur typographique qui s'est glissée dans une chronique de Lise, chroniqueuse du St-Laurent, est des plus banales.

L'ironie et la banalité... voilà ce que semble estimer à un très haut point le collaborateur du "Progrès du Golfe".

L'Action Canadienne.

"L'Action Canadienne" en changeant d'éditeur propriétaire, nous arrive avec une toilette neuve.

Elle est complètement renouvelée dans sa rédaction et sa mise en page.

La lecture en est variée et intéressante.

Le nouveau directeur est M. Paul Caty.

Des son premier article de rédaction il nous donne son programme.

"L'Action Canadienne", dit-il, devient un journal d'information et d'éducation. Instruire et façonner les esprits et les cœurs, voilà l'objectif, le but que nous voulons atteindre".

Le journal a pour devise ces mots: "Agit et laisse dire".

C'est une belle devise, mais toutefois il faut la suivre dans le sens Catholique et Canadien-Français.

La circulation de l'Action Canadienne, commence avec 1000 copies.

Nous faisons des vœux pour ce petit journal qui promet pour l'avenir. Nous souhaitons de le voir dans tous nos foyers.

L'abonnement n'est que \$1.00 par année.

Les bureaux de rédaction et d'administration sont à la Rivière-du-Loup.

Recteur du Collège

Canadien à Rome.

L'abbé Philippe-Auguste Lajoie, p. s. a., vient d'être nommé recteur du collège Canadien à Rome.

L'abbé Lajoie est né à St-Antoine comté de Témiscouata, le 22 août 1868. Il fit ses études à Nicolet et au grand séminaire de Montréal. Il entra chez les Sulpiciens, à Paris, en 1891.

La nomination de M. Lajoie au poste de recteur du collège canadien à Rome cause une grande joie à tous ses compatriotes d'en bas de Québec.

Les livres. Tueurs d'enfants.

Cette plaquette au titre brutal, mais vrai et franc est une étude sur les sirops calmants. Elle est due à la plume de M. le docteur L. F. Dubé, de Notre-Dame du Lac. Elle est dédiée aux mères canadiennes.

Ah! si toutes les mères canadiennes pouvaient lire ces pages. Quel fruit et quelle leçon elles en retirent. Elles verraient que tous les sirops calmants qu'elles font prendre à leurs enfants sont des poisons...

Le docteur Dubé connaît tous les ravages des sirops calmants, il sait qu'elles sont nombreuses les victimes de ces saporiges redoutables. Il y a déjà longtemps qu'il a entrepris cette campagne et il la poursuit activement.

Aider la diffusion de cette excellente plaquette c'est rendre un grand service à nos compatriotes.

Elle est en vente chez l'auteur à Notre Dame du Lac, Co. Témiscouata.

Nos sincères félicitations au docteur Dubé pour ce travail si utile et qui nous l'espérons, fera beaucoup de bien.

Sur mer et sur terre.

Voici encore une œuvre du terrier Canadien. C'est un livre bien écrit, simple et d'une lecture entraînante.

Il est dû à la plume de M. Ernest Chouinard.

"Sur mer et sur terre" rapporte des épisodes de la vie canadienne. C'est l'histoire touchante d'une brave famille de navigateurs de Kamouraska.

L'histoire de la famille Chenard est triste et touchante. La famille Chenard est une vraie famille d'en bas de Québec.

L'auteur nous décrit admirablement les malheurs de cette pauvre famille, et il fait ensuite de délicieux tableaux, des mœurs et des traditions de nos habitants de campagnes d'en bas de Québec.

Le livre de M. Chouinard est écrit dans un style simple et bien français. A chaque page il s'y dégage comme un encens la douce poésie du terroir et des choses de chez nous.

"Sur mer et sur terre" est un joli volume de 250 pages, publié à Québec par la Cie de publication du "Soleil".

La Gaspésie.

On vient de publier une intéressante brochure sur la Gaspésie, ce joyau de la province de Québec. Ces notes sont dues à la plume d'un enfant de cette belle région, feu Auguste Bécharé.

Cette brochure contient de précieux renseignements sur cet intéressant coin de notre province de Québec.

Elle se vend 15 sous, par la poste 18 sous, à l'Imprimerie Nationale Québec.

Le Collège de Saint-Césaire.

C'est la semaine dernière que les élèves et amis du collège Saint-Césaire, ont célébré les noces d'or de leur Alma Mater. Ils ont évoqué le souvenir de leurs fondateurs et de leurs premiers maîtres.

Le fondateur du collège Saint-Césaire est un dévoué prêtre l'abbé Provençal.

Il a dû endurer bien des misères et des difficultés dans les commencements de son œuvre, mais il a pris courage et son œuvre a grandi: s'est développé. Pendant vingt ans l'abbé Provençal a suivi les progrès de son collège lorsque la mort le frappa en pleine activité. L'œuvre de l'abbé Provençal est

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE:

Caraquet,	M. L. G. Trempe, Gérant
Bathurst,	A. Alain
Edmundston,	F. H. Bourgoin,
Moncton,	J. E. St-André,
Norton,	W. F. Taylor,
St-John,	D. W. Harper,
St-John (North-End)	A. C. L. Hastings,
St-John (South End)	D. W. Harper

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Royal Stores

REGARDEZ NOS VITRINES

Pour une Grande Vente SPECIALE de SAMEDI

Royal Stores

(The people store)

M. Wagner, Manager.

bâtie solide et elle progresse toujours.

Oui l'abbé Provençal a été un grand patriote et un prêtre modeste et courageux.

Son nous appartient à l'histoire et son œuvre continue toujours à perpétuer sa mémoire.

L'abbé Provençal est un vrai grand homme et un vrai canadien. Le "droit".

Il y a quelque temps, je vous disais un mot mot de la grande souscription publique, lancée par MM. les sénateurs Landry et Belcourt en faveur du "Droit".

On n'avait pas encore publié de listes de souscription.

La paroisse de Saint-Albert de Russell s'inscrit à la tête de la liste avec une souscription de \$1,127.

C'est un beau geste et qu'il faut suivre.

Vous pouvez lire dans le Devoir

du 5 août dernier la lettre que l'abbé Pilon, curé de Saint-Albert, a adressé au "Droit" en lui remettant sa jolie souscription.

Les journaux qu'on peut lire.

Le "Bien public" de Trois-Rivières.

Le "Madawaska" d'Edmundston.

Le "Saint-Laurent" de Rivière-du-Loup.

L'Action Canadienne de Rivière-du-Loup.

Le "Colon" de Roberval.

Le "Bas-Canada" de Montréal.

L'Éclair de Beauveillé.

Le "Quotidien" de Lévis.

L'Étoile de Lowell, Mass.

Le "Liberté" de Widnipeg.

Le "Défense" de Windsor.

Le "Messenger de Saint Michel" de Sherbrooke.

Cultivateurs lisez

"Le Madaw"